



inter aide

Lancement et suivi de  
programmes concrets de  
développement

44, rue de la Paroisse  
78.000 Versailles

☎ +33 1 39 02 38 59

📠 +33 1 39 53 11 28



[interaide@interaide.org](mailto:interaide@interaide.org)

Evaluation du projet  
D'IRRIGATION ET DEVELOPPEMENT RURAL  
DANS L'ARRIERE PAYS DE MANAKARA  
\* MADAGASCAR \*

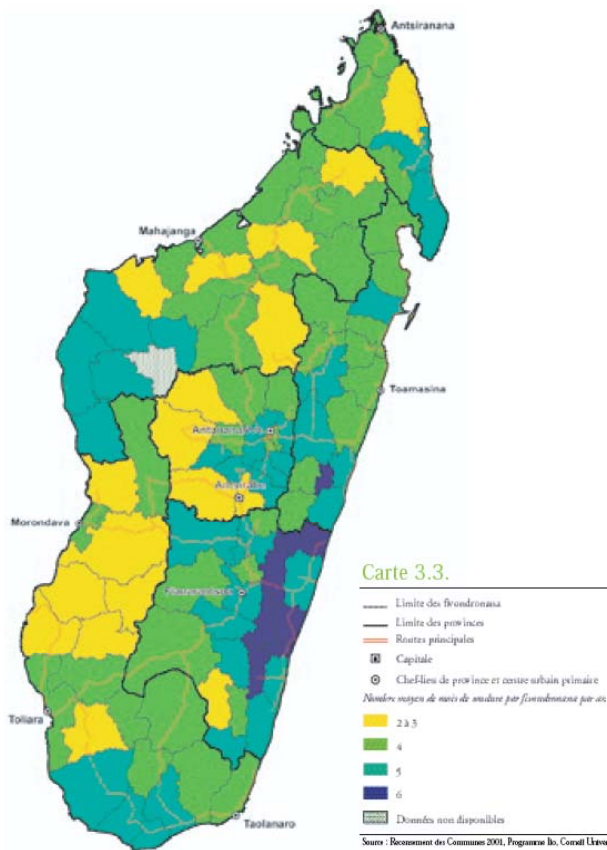
**Mai 2005**

# 1. Présentation du programme

Carte de Madagascar et situation de la zone :



## Durée de la période de soudure



## 1.1 Le contexte de Madagascar

Située au large de la côte orientale de l’Afrique, l’île de Madagascar couvre une superficie de 587.041 km<sup>2</sup> et compte 17,5 millions d’habitants. Madagascar fait partie des pays les plus pauvres du monde, avec un PIB par habitant de 290 \$ (2003), et un rang de 150<sup>e</sup> sur 177 pays selon Indice de Développement Humain (2002). La géographie de l’île est marquée par des plaines côtières et des montagnes dépassant 2500 mètres d’altitude. 50% de sa superficie est à plus de 500 mètres d’altitude et 20% à plus de 1000 mètres d’altitude. L’inégale répartition de la population sur le territoire (densité moyenne de 30 habitants au km<sup>2</sup>), conjuguée à un relief accidenté, constitue un obstacle pour le développement d’infrastructures socio-économiques.

Sur le plan politique, depuis son indépendance en 1960, Madagascar a connu trois Républiques. La Troisième se caractérise par un régime semi-présidentiel, favorisant une politique de décentralisation. Le Gouvernement s’est engagé à mener à bien un programme de stabilisation macro-économique et des réformes structurelles, dont l’objectif est notamment d’instaurer un cadre incitatif au développement du secteur privé.

Rappelons quelques éléments clefs de la situation de l’agriculture à Madagascar :

- Son poids dans le PIB et dans le secteur primaire n’a cessé de baisser depuis des décennies : 19,1% du PIB et 62% du secteur primaire en 1995 à 14,9% du PIB et 57% du secteur primaire en 2004.
- La production de riz paddy (première culture du pays en volume) qui est passée de 284 à 172 kg/hab./an entre 1970 et 2001 comme celle du manioc (passée de 178 à 162 kg/hab./an entre 1970 et 2001) ne parviennent pas à suivre la croissance démographique.
- L’agriculture reste le seul moyen de subsistance de 75% des malgaches.

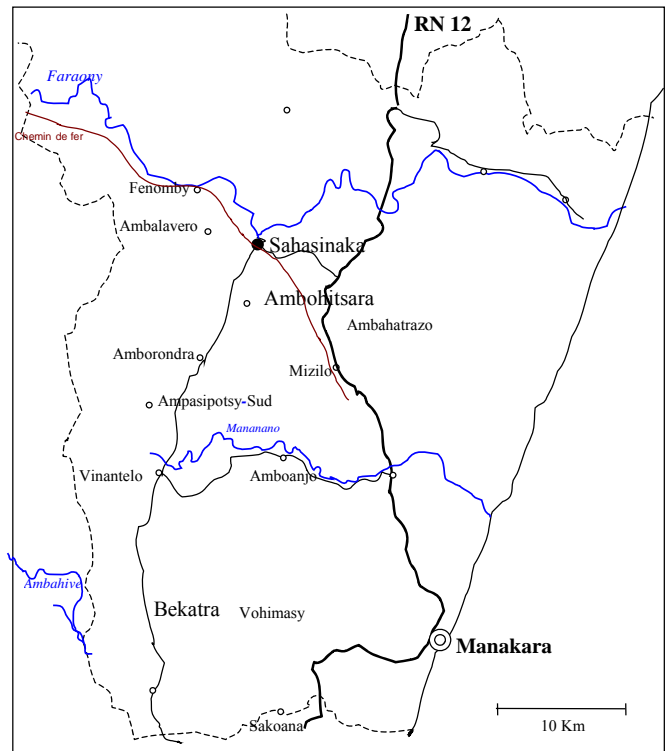
La stagnation du secteur agricole constitue un des facteurs principaux de la dégradation économique et de la croissance persistante de la pauvreté qui touche plus de 70% de la population. Malgré un potentiel avéré, l’absence d’amélioration significative de la productivité agricole est à la base d’une forte baisse de disponibilité des vivres en général et des revenus des ménages en milieu rural, en particulier. L’insécurité alimentaire chronique est un problème répandu, surtout au niveau des groupes vulnérables en milieu rural. Les régions Sud et Est du pays, sont les plus exposées à cette insécurité alimentaire (cf. carte ci contre).

## 1.2 Le contexte local

Le projet se situe dans la région de **Manakara** sur la côte sud est de l'île de Madagascar. Le Fivondronana (sous préfecture) de Manakara fait partie de la région Vatovavy-fitovinany dans la province de Fianarantsoa, il recouvre un ensemble de 45 communes (firaisana), elles-mêmes constituées de sous-divisions administratives élémentaires, les communautés villageoises ou fokontany, qui représentent les populations cibles du projet.

Avec environ 250 000 habitants (78 hab./km<sup>2</sup>), **cette zone est à la fois l'une des plus pauvres et les plus densément peuplées de l'île** (qui compte 30 hab./km<sup>2</sup> en moyenne). L'arrière pays de Manakara se caractérise par une forme de relief de falaise, escarpé et difficile d'accès. Puis d'ouest en est, il se présente sous l'aspect d'une région de moyennes et basses collines, largement dénudée par la pratique du tavy (culture sur brûlis), à laquelle succède une plaine littorale lagunaire, plus ou moins marécageuse. La côte sableuse et rectiligne est constamment battue par la houle d'alizés. Les fleuves et rivières, souvent courts, forment un réseau orienté d'est en ouest.

Carte de la zone d'intervention du projet



Le climat est tropical-humide, la région est fréquemment traversée par des dépressions cycloniques. Les précipitations sont abondantes (>2500 mm), mais ne constituent pas toujours un facteur favorable du fait de l'irrégularité de leur distribution, générant une alternance brutale de périodes sèches et d'inondations parfois préjudiciables à l'agriculture.

L'essentiel des efforts des paysans dans cette région au climat tropical humide porte sur la **culture du riz**. Elle se pratique de différentes façons : riz pluvial, riz inondé ou irrigué avec repiquage. Les surfaces de culture pour le riz irrigué et inondé sont situées dans la zone de plaine et dans les fonds de vallées inter-collinaires (souvent étroits), les pratiques culturales sont ancestrales et peu productives, l'eau est en général mal maîtrisée. Les paysans font une à deux récoltes par an suivant le type de terrain et les aménagements hydrauliques (ils permettent lorsqu'ils existent de faire une deuxième récolte de riz en saison sèche).

Les autres cultures vivrières sont pratiquées sur les zones de collines appelées « tanety » et sur les dépôts de rives alluviaux. Il s'agit essentiellement du manioc, de la patate douce, de la banane et de certaines légumineuses (haricots, lentilles). Le maraîchage n'est pratiqué que très marginalement. Le climat du sud-est de Madagascar est en outre favorable aux cultures de rente girofle, litchis, cannelle, poivre, agrumes et en particulier au café qui fournissait -avant la chute des cours- l'essentiel des ressources monétaires de la population. L'élevage principal est celui de zébus, signe de richesse par excellence. Il est réalisé de façon très extensive. Son but est essentiellement rituel : pour chaque événement important, heureux ou malheureux, les intéressés doivent sacrifier un ou plusieurs zébus. Les paysans possèdent généralement des volailles, mais en l'absence de vaccinations, le cheptel familial est régulièrement décimé. L'élevage porcin est marginal, les élevages ovin et caprin n'existent pas dans la région (on trouvera en annexe 1 une note de synthèse concernant les paysans encadrés).

La population de la région vit donc dans un environnement sanitaire, agricole et économique particulièrement difficile. La grande majorité des familles vit de l'agriculture –essentiellement rizicole-, à des niveaux de productivité et de rendement qui ne couvrent pas les besoins de consommation domestique pour la plupart des ménages qui subissent deux périodes de soudure dans l'année.

## **Approche diagnostique des problèmes dans le domaine agricole**

### ➤ ***Le problème d'une faible productivité agricole et de l'insuffisante maîtrise de l'eau.***

La logique de production majoritaire est celle d'une **agriculture de subsistance** disposant de moyens et de conditions de production très limités notamment foncier, la pression démographique ayant entraîné un morcellement des parcelles familiales. La riziculture aquatique de bas fond constitue la clef de voûte des systèmes de production bien que la productivité du travail en riziculture soit très faible.

**La dégradation progressive des sols de « tanety »** au cours des dernières décennies, du fait de processus érosifs non compensés, a entraîné une baisse corrélative de la production des cultures pluviales traditionnellement pratiquée sur les flancs de colline (riz, manioc, bananes, haricots ...). Cette dégradation est la conséquence de pratiques agricoles peu adaptées (défriches sur brûlis, absence de pratiques anti érosives...), aboutissant souvent à l'abandon des parcelles les plus détériorées. La réponse des populations locales à cette baisse de productivité des sols, est d'une part défricher de nouvelles parcelles (là où c'est encore possible) ce qui aggrave d'autant plus le problème de dégradation de l'environnement, d'autre part d'aménager de nouvelles parcelles à irriguer dans les bas fonds. Il y a donc dans le milieu concerné une tendance à l'accroissement des surfaces rizicoles, qu'une insuffisante maîtrise de l'irrigation ne permet pas d'optimiser.

**Cette tendance à la monoculture entraîne un accroissement de la dépendance économique à la riziculture traditionnelle**, conférant un rôle clef aux pratiques rizicoles notamment sur les parcelles irriguées où les marges de progrès potentielles sont très importantes. Les savoir-faire traditionnels de la région s'appuient sur des techniques intuitivement « sécurisées », mais à faible rendement : les pratiques s'appuient sur un repiquage en foule de brins très âgés, le sarclage et la fumure des parcelles ne sont que très rarement pratiqués. Les rendements traditionnels moyens se situent autour de 1.5 tonnes de paddy /hectare en riziculture inondée, pour des surfaces de 10 à 30 ares par famille. La production escomptée est donc visiblement insuffisante pour dégager des marges de manœuvre. Le déficit quantitatif est comblé par les tubercules (patate douce, manioc), qui constituent l'apport secondaire de soudure. *Le déficit alimentaire érode chaque année un peu plus le capital des micro-producteurs, réduisant les investissements en capital qui seuls permettraient une augmentation sensible des rendements.*

**La maîtrise de l'eau pour la riziculture irriguée reste très insuffisante rapportée aux potentialités du milieu.** Les surfaces de culture pour le riz irrigué et inondé sont situées dans les zones de plaine et dans les fonds de vallées inter-collinaires (souvent étroits) où il existe de nombreux micro-périmètres rizicoles. Mais ces zones de cultures sont généralement mal valorisées par des ouvrages traditionnels ou des réseaux anciens généralement très dégradés -notamment du fait des aléas climatiques répétitifs- ou obsolètes. Il sont souvent constitués de barrages en terre dont le positionnement n'est pas idéal, l'efficacité aléatoire et la vulnérabilité aux crues maximale. Il n'est pas rare que certaines communautés consacrent plusieurs semaines par an à des réhabilitations rudimentaires, mais chronophages. Les canaux d'alimentation sont généralement trop peu profonds du fait d'un ensablement progressif, mal protégés des risques érosifs sur leurs berges, souvent sur-dimensionnés par rapport aux besoins, ce qui participe d'une aggravation des phénomènes de crues. Les réseaux de drainage, qui jouent un rôle fondamental dans l'évacuation de l'eau et sont au cœur de la durabilité des aménagements, ont également souffert d'un manque criant d'entretien et sont très souvent détériorés. L'eau est donc mal régulée, souvent trop abondante, privilégiant systématiquement les parties hautes du périmètre et délaissant souvent des extensions possibles. Ces facteurs rendent notamment caduque l'irrigation de nombreuses parcelles en saison sèche. Faute de moyens, les usagers n'ont pas la possibilité de faire des réhabilitations efficaces et durables de leurs ouvrages.

***En ce qui concerne la gestion de l'eau d'irrigation :*** Il n'existe quasiment pas d'Associations d'Usagers de l'Eau (AUE) au sens où on l'entend communément : organisation collective de riziculteurs constituée autour de la réalité physique du périmètre et chargée d'assurer son fonctionnement harmonieux (répartition de l'eau, gestion des litiges, cotisations), sa protection contre les aléas, l'application d'un règlement intérieur et des mesures nécessaires en cas d'incident. Il y a donc des déficits fonctionnels et organisationnels. Les AUE appréhendent mal le fonctionnement global du périmètre : la répartition de l'eau n'est en général pas coordonnée et il y a beaucoup de gaspillage. Faute d'organisation et de planification, l'entretien des ouvrages existants et des réseaux est très insuffisant.

***La faible disponibilité locale en semences et intrants agricoles et les difficultés d'accès au crédit*** empêche la mise en œuvre de stratégies d'intensification ou de réponse précoce aux crises climatiques et en aggrave les répercussions. Ces difficultés peuvent obliger le paysan à n'emblaver qu'une partie de son exploitation et de façon tardive et extensive. Les questions liées aux logiques de filières et à la commercialisation ne font pas partie à proprement parler des objectifs du projet. Les problèmes de la disponibilité sont essentiellement traités sous l'angle des difficultés d'accès à des produits ou des services essentiels de la part des groupes cibles.

***Le recul des cultures de rente :*** ces cultures (café, girofle, litchis), sources principales de revenus monétaire pour les paysans, n'ont pas été rénovées depuis des années, d'où une médiocre qualité des produits qui, associée à l'actuelle faiblesse des cours mondiaux, a des conséquences dramatiques pour l'économie familiale. La démonétarisation de l'économie (notamment entamée par les mauvaises récoltes de litchis la fin 2001 ou les répercussions de la crise politique du premier semestre 2002 qui avait occasionné des pertes de revenus conséquentes pour les paysans) participe d'une vulnérabilité nettement plus forte aux aléas de la conjoncture, d'une moindre résilience aux crises et de déficits d'opportunités pour les producteurs motivés à fort potentiel économique.

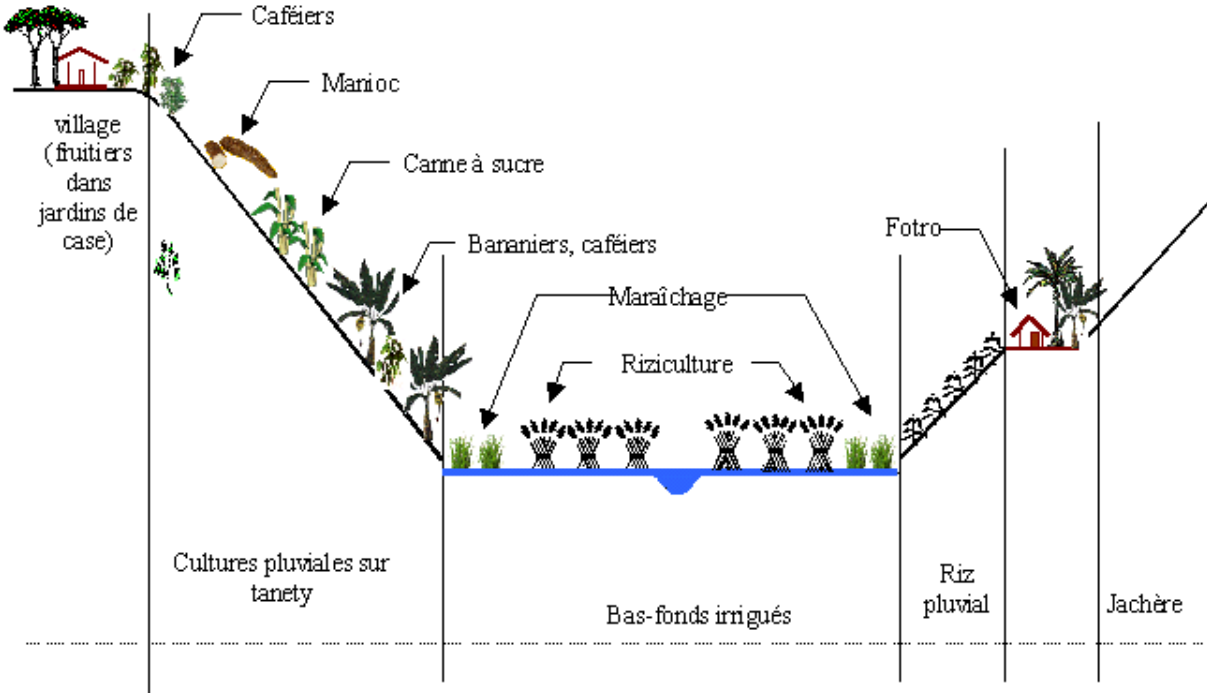
➤ ***Le problème de la faible mobilisation des ressources et des acteurs locaux :***

En matière de structuration sociale, la principale contrainte se situe dans l'absence d'organisation de base active et structurée. Cette absence contrarie l'expression d'une dynamique communautaire sous-jacente qui se manifeste dès que les conditions de son actualisation se matérialisent. **Les groupes émergents ou constitués** des communautés villageoises souffrent d'une fragilité structurelle liée à leur déficit d'identité juridique, et à leur faible autonomie fonctionnelle. Ils manquent de surcroît des compétences et de la légitimité suffisante pour remplir les fonctions essentielles de conserver et consolider les changements, fournir des modèles d'action sociale et influencer sur les normes collectives.

*Schématiquement, la problématique est donc celle :*

- |  |
|--|
| <p>⇨ D'une population rurale <b><i>géographiquement isolée, très faiblement alphabétisée, et ayant conservé ses structures traditionnelles, donc :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b><i>encline à reproduire les schémas culturels hérités.</i></b></li><li>• <b><i>exposée à une croissance démographique non compensée par des gains de productivité agricole, du fait notamment d'un déficit majeur dans la gestion de l'eau et de l'affaiblissement de la diversité culturelle.</i></b></li></ul> <p>⇨ D'une offre institutionnelle <b><i>au fonctionnement gravement perturbé par des manques de moyens ainsi que par les crises politiques.</i></b></p> <p>⇨ D'une offre d'acteurs alternatifs, <b><i>associatifs ou communautaires, très faible du fait de l'absence de politique (privée ou publique) d'appui aux initiatives de base.</i></b></p> <p>⇨ D'une dynamique communautaire émergente <b><i>dans les villages enclavés, sur laquelle il est possible de s'appuyer pour organiser des réponses durables à cette vulnérabilité.</i></b></p> |
|--|

**Transect agro-écologique type de la zone en saison (décembre-juin).**



## **2. DESCRIPTIF DU PROJET**

*Il est proposé d'évaluer ici les volets **développement agricole et irrigation** d'un programme qui inclut également un volet d'accès à l'eau potable. Nous estimons qu'inclure cette thématique dans le cadre d'une même évaluation rendrait l'exercice trop complexe et risquerait de compromettre sa qualité.*

*Rappelons également que ce programme s'intègre au sein d'un ensemble d'activités plus vaste, qui comprend un volet d'appui à la scolarisation et de réduction de la mortalité infantile, dont les principes méthodologiques sont identiques. Ces composantes participent également à la réalisation de l'objectif général du projet, en agissant en faveur d'une évolution progressive des mentalités, tout en promouvant les outils et les savoir-faire à même de sécuriser l'environnement des groupes cibles.*

**Cette évaluation a été inscrite en dernière année du présent cycle de financement du MAE (2002-2005),** afin de pouvoir prendre en compte l'ensemble des innovations intégrées dans le dispositif du projet.

### **2.1 Historique de l'intervention**

Les **actions de vulgarisation agricole** menées par Inter Aide dans la région de Manakara ont démarré à titre expérimental au cours de l'année 98. Ces actions concernaient exclusivement l'intensification rizicole. Les premiers résultats étant encourageants, il a été décidé de lancer un projet centré sur la vulgarisation des techniques d'intensification rizicoles (techniques dites SRI) et du maraîchage à partir de la fin de l'année 99. Ce projet a encadré dans leurs parcelles entre 300 et 400 paysans par saison durant 5 saisons consécutives. Cette phase a permis de mieux cerner les déterminants de l'adoption de pratiques d'intensification rizicoles : tandis que la pratique du sarclage, l'utilisation de fumier et le repiquage de jeune plants se sont indéniablement diffusés dans la zone (alors que ces pratiques étaient peu usitées auparavant) il s'est également avéré que la technique du SRI au sens strict n'était applicable que sur certains types de parcelles (maîtrise de l'eau adéquate, bonne qualité des sols...) et par un certain type de paysans. De fait les surfaces moyennes intensifiées par paysan encadré avaient tendance à stagner voire diminuer après l'arrêt de l'encadrement.

Fort de ces constats il a été décidé en 2002 de réorienter la stratégie de vulgarisation en appréhendant plus globalement les systèmes de production et en élargissant la palette des propositions (inclusion de conseils concernant les cultures pluviales et de rente) ; en limitant la durée d'encadrement intensif à 2 saisons et en favorisant la structuration de groupement ainsi qu'un « encadrement extensif » au travers de paysans pairs (cf. annexe 3bis : présentation schématique des étapes). Cette nouvelle stratégie a permis de mieux adapter « l'offre de service » du projet aux attentes des paysans et d'identifier des « cultures phares » facilement adoptables. Depuis la contre saison 2003 on observe une augmentation constante des surfaces moyennes intensifiées pour le riz irrigué et le pois de terre par exemple (cf. marges comparatives en annexe 2). Signalons que la mise en place d'une collaboration avec l'ONG Tiavo dès que celle-ci a ouvert des caisses d'épargne-crédit en zone rurale a permis de faire bénéficier aux groupements de paysans de crédits agricoles ce qui a fortement favorisé leur structuration et a stimulé l'intensification agricole.

En ce qui concerne l'**irrigation**, Inter Aide a appuyé la réhabilitation ponctuelle de 2 périmètres de la zone entre 1996 et 1998. Grâce aux enseignements de ces expériences, c'est en 2002 qu'a véritablement démarré un projet visant spécifiquement à la réhabilitation de micro périmètres irrigués, avec une méthodologie de réponse à des demandes visant à une réhabilitation préalable du réseau avant toute réalisation d'ouvrages maçonnés (cf. annexe 3 : étapes de la réhabilitation d'un périmètre) 23 périmètres ont été réhabilités depuis (cf. résultats).

## **2.2 Objectifs du programme**

L'objectif général du projet décrit peut être ainsi défini (Cf cadre logique en annexe 4):

**Les conditions de vie des communautés villageoises isolées de la région de Manakara sont durablement améliorées.**

L'objectifs spécifique est :

↪ *La production agricole des petits planteurs est durablement accrue, développée et diversifiée*

Les indicateurs d'objectifs sont les suivants :

- ☞ Réduction sensible de la période de soudure pour les familles bénéficiaires.
- ☞ Augmentation des ressources monétaires grâce à la diversification agricole.

## **2.3 Coût total et financements**

Le coût global annualisé s'établit autour de 230 000 euros (110 000 pour le volet irrigation et 120 000 pour le volet vulgarisation agricole). En 2004, le financement était le suivant :

MAE : 43 000 € (cofinancement de 2002 à 2005)

Union Européenne : 174 000 € (cofinancement Sécurité Alimentaire 2003 à 2006)

ONG : 13 000 €

## **2.4 Organisation institutionnelle interne**

*L'organisation générale de l'ONG Inter Aide:*

Inter Aide (créée en 1980) est une organisation humanitaire spécialisée dans la réalisation d'actions concrètes de développement, avec pour objectif d'aider les familles les plus démunies des pays en voie de développement en leur communiquant le désir et la capacité de répondre à leurs besoins vitaux.

Les pays d'intervention sont actuellement : l'Inde et les Philippines en Asie, Madagascar, l'Ethiopie le Mozambique et le Malawi en Afrique, Haïti et la République Dominicaine dans les Caraïbes.

Les interventions obéissent le plus souvent à une logique d'intégration progressive et séquentielle, elles comprennent : l'hydraulique rurale, l'agriculture, la santé et la lutte contre les grandes endémies, la scolarisation en milieu rural ; la lutte contre l'échec scolaire, l'accès au crédit et à la formation professionnelle, la réinsertion sociale en milieu urbain.

Sur un plan général, les programmes sont conduits par approximativement 50 responsables, supervisés par 7 chefs de secteurs, grâce à l'appui d'une plate-forme technique et administrative de 12 personnes au siège. Inter Aide ne fait pas appel à la générosité du grand public, les financements proviennent d'organismes publics et privés et les frais de structure sont limités à 12%.



## *Le projet à évaluer :*

### ➤ Sur le terrain :

Chaque composante s'articule autour d'un **responsable de projet** appuyé par un **assistant**, chargé du recrutement, de la formation et de l'encadrement de l'équipe technique, de la gestion matérielle et financière, du suivi et de l'évaluation des actions, de la liaison avec les principaux partenaires du projet. Les **socio-organisateur**s assurent un rôle d'appui à la structuration des groupes d'acteurs et de l'ensemble des tâches relatives au versant pérennisation des actions (accès à l'auto-gestion, « institutionnalisation » des systèmes d'acteurs, entretien des infra-structures et reproduction des résultats). Sur le versant réponse aux besoins, les **animateurs ou techniciens agricoles** sont des agents de proximité chargés de la pré-identification des bénéficiaires, de l'appui technique aux producteurs, de la vulgarisation des pratiques, de la mobilisation collective, de la préparation des contrats. Là où elles existent, les **équipes de construction** réalisent les aménagements tout en formant les paysans à la maçonnerie.

### Le volet irrigation comporte :

- † 1 responsable expatrié
- † 1 assistant.
- † 1 socio-organisateur chargé d'une part de former et d'appuyer les Associations d'Usagers de l'Eau et d'autre part d'évaluer en continu les interventions achevées dans le cadre du volet post-ouvrage.
- † 7 animateurs basés sur le terrain et responsables individuellement d'un secteur. 1 animateur post-ouvrage qui recueille les indicateurs d'impact et participe au renforcement de capacités des AUE
- † 1 technicien responsable de la conception et de l'implantation des ouvrages maçonnés ainsi que de l'approvisionnement et du suivi des chantiers ;
- † 6 maçons qui, outre la construction des ouvrages, forment les paysans à la maçonnerie.

Ces agents de terrain collaborent avec les paysans depuis l'identification des périmètres à réhabiliter jusqu'à la réalisation des ouvrages. Ils assument l'appui et l'encadrement des paysans pour la réalisation des travaux ainsi que la formation des responsables des AUE ;

### Le volet développement agricole comporte :

- † 1 Responsable local du volet développement agricole de formation ingénieur agronome, (recruté en janvier 2004), avec les
- † 1 assistant qui a en charge l'appui méthodologique et technique auprès de l'équipe ; la collecte et la compilation des résultats.
- † 1 coordinateur technique qui a en charge le suivi du « terrain » qui recouvre : le suivi des techniciens agricoles, les formations pratiques, le volume et la qualité des réalisations, le suivi des tests culturaux.
- † 12 techniciens vulgarisateurs agricoles (dont 3 femmes) répartis sur sites et conseillant chacun 50 paysans environ. Ces techniciens ont suivi 6 modules de formation technique et méthodologique en 2003 et 2 en 2004 (de 1 à 4 jours chacun).
- † 3 socio-organisateur qui assurent l'autonomisation technique et économique des groupes de paysans.
- † 1 chauffeur et 1 secrétaire complètent l'équipe.

**Au siège**, la direction régionale (incluant également L'Ethiopie) est assurée par le Dr Philippe Redon, assisté d'un responsable des opérations, Mr Damien du Portal et une responsable des financements Rébecca Gillard.

## **2.5 Acteurs impliqués**

### *Les partenaires.*

☞ **Les organisations de base** représentent les partenaires constitutifs de l'action, au sens où elles sont les co-signataires des contrats d'objectifs, participent à l'exécution de leurs termes, en assurent la continuité et la reproduction des effets. Les organisations de base fournissent le cadre indispensable à l'assimilation sociale, la conservation et la pérennisation des changements introduits : elles sont la clef de voûte de la viabilité des actions proposées. Il s'agit

essentiellement des **groupements de paysans** et des **groupements d'usagers de périmètres** structurés en AUE (Association des Usagers de l'Eau) qui fournissent le cadre propice à l'épanouissement des potentialités productives de certains planteurs selon leur aptitude au changement et leurs motivations économiques. Ces producteurs devenant à leur tour des acteurs de transformation sociale à même de faciliter la diffusion des pratiques et des techniques préconisées.

- ☞ **Les autorités traditionnelles des villages** (le Mpanzaka ou chef de lignée, dont le rôle est d'énoncer une position collective après les consultations d'usage, les Anakandria, anciens du village incarnant une certaine sagesse traditionnelle) sont également systématiquement consultées et associées aux processus décisionnels. Les sociétés telles que celles de Manakara fonctionnent sur le principe de l'édification progressive et rituelle du consensus, afin d'assurer la revitalisation de la cohésion sociale. Intégrer les actions dans cette dynamique vise à garantir l'appropriation collective des objectifs, mécanismes et résultats.
- ☞ **TIAVO** (ONG malgache mettant en place des caisses mutualistes d'épargne-crédit) joue un rôle clef dans la structuration financière des organisations de base. L'édification d'une autonomie des organisations de base s'appuie sur des avancées concrètes notamment dans les domaines essentiels de la sécurisation financière et de l'accès au crédit. La présence de Tiavo dans les bourgades de brousse (Lokomby, Sahasinaka, Marofarihy) procure une facilité d'accès aux caisses pour les organisations villageoises.
- ☞ **Le CNCC-Programme Sud-Est**, avec l'appui du projet « Relance des cultures de rente » du comité local de commercialisation du café, est l'organisme de formation et de distribution du matériel végétal dans le cadre des actions ciblées sur les cultures de rente en milieu paysan. Cet organisme mobilise des compétences spécifiques complémentaires dans l'appui à la rénovation des caféiers, partie intégrante de la composante appui aux micro-producteurs.
- ☞ **TAFA**, ONG malgache, travaille depuis 4 ans sur la mise au point d'itinéraires techniques et de protocoles cultureux (semis-direct) et apporte son expertise au projet sur le plan de la formation continue des techniciens agricoles et de la fourniture de matériel végétal (plantes de couvertures et plantes vivrières spécifiques).
- ☞ Globalement, et pour simplifier le paysage des acteurs impliqués, **il faut souligner que le partenariat essentiel sur le plan opérationnel est celui établi avec Tiavo**, agence avec laquelle des liens de synergies et d'interdépendances réciproques ont été tissés. Ce partenariat a permis de négocier les termes des prestations offertes aux paysans du projet et d'influer partiellement sur les politiques d'accès au crédit. Il a également renforcé les actions de structuration des groupements. Il importe de rajouter néanmoins que l'évaluation ne porte pas sur les mécanismes de micro-crédit, la gestion des prêts ou les résultats financiers. Mais sur la pertinence pour le projet d'établir ce type de partenariat, et sur une évaluation de sa participation spécifique dans les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire.

#### **Les acteurs institutionnels :**

- ☞ **Les collectivités locales** renforcent la dynamique contractuelle en y participant et proposent un cadre juridique dans lequel l'autonomie des groupes d'acteurs se matérialise. Elles apportent une caution administrative indispensable à la pérennisation des organisations communautaires.
- ☞ **Les institutions** appliquent les directives sectorielles et permettent ainsi l'harmonisation et la normalisation des initiatives communautaires. En agriculture, l'extension de cultures par la réhabilitation et l'accroissement de micro-périmètres irrigués et l'appui aux micro-producteurs sous la forme d'organisation et de diffusion de techniques culturales, s'inscrivent, au niveau opérationnel qui est celui du projet, dans les stratégies retenues par le MAEP. Les actions présentées sont donc compatibles avec les directives institutionnelles, dont elles s'efforceront de faciliter et d'améliorer les modalités de mise en œuvre. Il faut malheureusement reconnaître que l'action des institutions en matière agricole reste d'une grande discrétion au niveau local. Il n'y a aucun dispositif institutionnel de proximité ni d'agent technique qui collabore avec les paysans. Le projet se déroule de facto dans une sorte de vacuum institutionnel dans lequel les municipalités viennent seulement d'émerger comme acteur potentiel.

#### **Les organisations à synergies opérationnelles** (partage d'expériences, échanges techniques...):

- ☞ **Dans le domaine de l'appui aux organisations de base** avec les autres projets menés par Inter Aide dans la zone (accès à l'eau potable, scolarisation, santé) ainsi qu'avec AVSF (Agriculteurs et Vétérinaires Sans Frontière) et BRL (bureau d'étude) qui travaillent essentiellement dans le domaine de la diffusion du semis direct.

☞ **Dans le domaine de l'information et de la réflexion** sur les politiques des acteurs, un espace de concertation a été ouvert avec le Groupe de Travail de Développement Régional (GTDR).

#### **Les bénéficiaires :**

Les bénéficiaires de l'action sont les habitants de **communautés rurales** (villages isolés de 400 habitants en moyenne), exposés à une érosion de la rentabilité des techniques de production vivrière, donc de leurs revenus de base, et à des déficits d'opportunités de développement des capacités productives. Les villages avec qui nous collaborons sont ceux qui sont les plus motivés, choisis parmi l'ensemble des communautés ayant fait une demande écrite d'intervention. Certains critères plus spécifiques permettent d'étayer et de hiérarchiser ces demandes tel la faisabilité technique ou sociale de la réfection d'un micro-périmètre, les disponibilités en ressources hydriques...

#### **Activités et principaux résultats (voir également le cadre logique en annexe 4)**

Les activités clés mises en œuvre se déclinent selon un calendrier séquentiel, dont le point de départ est une demande formulée des communautés et le point final l'accès à l'autogestion des actions réalisées ou de leurs effets. Ce calendrier opérationnel comprend 3 cycles successifs qui se retrouvent pour chacun des deux volets mais avec des pas de temps différents.

- ☞ *un cycle préliminaire* d'identification des sites, de diagnostic/validation participative des besoins et des ressources, d'étude sociale, de préparation des communautés et de sensibilisation des acteurs, aboutissant généralement à la signature d'un contrat,
- ☞ *un cycle d'appui intensif* de mobilisation, de mise en œuvre et de coordination des ressources et des méthodes,
- ☞ *un cycle de renforcement de l'autonomie* des groupes constitués et des acteurs de changement aboutissant à la phase d'auto-gestion des résultats.

L'approche méthodologique des actions repose sur certains paradigmes transversaux :

- ⇨ **La phase de diagnostic/validation participative des besoins et des ressources** (celles-ci étant comprises comme une combinaison des possibilités du milieu et du potentiel d'adhésion de tous les acteurs) est cruciale pour vérifier la pertinence et la faisabilité du projet formulé initialement par les villageois (il peut le cas échéant faire l'objet d'une re-formulation conjointe).
- ⇨ **Le recours systématique à une contractualisation multilatérale** des interventions : ces contrats (de réalisation ou d'accès à l'autogestion) s'appuient sur un principe de progressivité et de re-conductibilité. Ce sont des accords rédigés conjointement par tous les acteurs concernés : organisations de base, comités ou groupements, représentants des mairies<sup>1</sup>, autorités traditionnelles, opérateurs du projet. Le thème du contrat correspond à une pédagogie de l'action collective, s'appuie sur la matérialisation des investissements de chaque acteur et permet de rendre intelligibles les étapes d'une transformation de l'environnement.
- ⇨ **Une phase de réalisation et d'appui intensif** : les investissements humains et matériels du projet découlent de l'établissement des accords précédents. Elle consiste en des séquences d'activités intégrant la promotion de méthodes, la formation in situ, la co-réalisation d'aménagements, l'appui à l'émergence et à l'organisation de groupes d'acteurs solidaires. Toutes les réalisations s'appuient sur la recherche des **solutions techniques les plus simples et les technologies les plus appropriées au contexte**, tant sur le plan de la faisabilité que de l'acceptabilité.
- ⇨ **La délégation de compétences et l'émergence d'acteurs de transformation sociale** : il s'agit, par des procédés de responsabilisation et de transfert de compétences, de confier la gestion à terme des activités réalisées :
  - ↳ *à des structures autonomes* issues des communautés, tels les AUE et les groupements de paysans. Ces structures acquièrent la capacité d'assurer la continuité des services mis en place, et/ou la persistance de leurs effets. Certaines organisations de base rédigent et déposent des statuts auprès des mairies.
  - ↳ *Et à des acteurs individuels* capables d'agir sur les normes sociales en incarnant des modèles pratiques sur lesquels s'ajustent les conduites collectives. Les paysans pairs sont un exemple.

---

<sup>1</sup> L'absence de véritables agents décentralisés du MAEP au niveau des villages cibles implique de travailler préférentiellement avec les mairies.

**Quelques Indicateurs de résultats chiffrés:**

| <b>Résultats des actions de vulgarisation agricoles (3 saisons)</b> |                                     | Saison 2004 | CS 2004 | Saison 2005 | RECAP  |
|---|-------------------------------------|-------------|---------|-------------|--------|
| Nombre de paysans encadrés  | Nouveaux (moins de 6 mois)          | 231         | 328     | 294         | 853    |
|   | Anciens (plus de 1 an)              | 181         | 145     | 236         | -      |
|   | Paysans pairs; paysans semenciers   | -           | 10      | 72          | -      |
|   | Catégorie « Pauvres » (en %)        | -           | 46      | 40          | 43     |
|   | Catégorie « Moyens » (en %)         | -           | 44      | 47          | 45,5   |
|   | Catégorie « Riches » (en %)         | -           | 9       | 13          | 11     |
| Nombre de paysans par culture                                       | Culture sèche (1)                   | 257         | 292     | 319         | 868    |
|   | Riz irrigué                         | 167         | 224     | 291         | 682    |
|   | Culture fourragère et de couverture | 55          | 39      | 49          | 143    |
|   | Culture de rente                    | 47          | 17      | 85          | 149    |
| Surface concernée (en Ha)   | Culture sèche (1)                   | 9,4         | 13,0    | 17,7        | 40,0   |
|   | Riz irrigué                         | 15,4        | 20,2    | 38,0        | 73,6   |
|   | Culture fourragère et de couverture | 2,0         | 1,7     | 2,8         | 6,5    |
|   | Culture de rente (plants)           | 2 509       | 2 213   | 8 725       | 13 447 |

**Indicateurs de structuration (développement agricole)**

|                             |                              | Saison 2004 | CS 2004   | Saison 2005 |
|-----------------------------|------------------------------|-------------|-----------|-------------|
| Nombre de paysans autonomes | Sortants de la saison        |             | 176       | 126         |
| Nombre de groupements       | Total                        | 33          | 52        | 102         |
|                             | Autonomes                    |             | 27        | 54          |
|                             | Nouvelle adhésion à Tiavo    | 19          | 31        | 78          |
| Accès au crédit             | Nombre de dossiers débloqués | 19          | 27        | 48          |
|                             | Montant total (Ariary)       | 734 000     | 6 177 000 | 16 840 000  |
| Activités des paysans pairs | Nombre de paysans touchés    |             | 77        | 87          |
| Stockage                    | Nombre de local (GCV)        | 2           | 3         |             |

(\*) 1 Kg de paddy au destockage pour la saison 2004 = 600 Ariary

**Réalisations irrigation au 31 mars 05 (depuis 2002)**

|   |   |            |
|---|---|------------|
| Nombre de périmètres réhabilités                                  |   | 23         |
| Nombre de familles bénéficiaires                                  |   | 438        |
| Surfaces (ha)   | Optimisée en Vary Hosy (saison des pluies) et Vatomandry      | 68         |
|   | Nouvellement cultivée en VH                                   | 30         |
|   | Nouvellement cultivée en VH et VM (anciennes rizières sèches) | 6          |
|   | Extensions  | 17         |
|   | TOTAL   | 121        |
| <i>Estimation gain annuel minimum en t de paddy</i>               |   | <i>181</i> |
| <b>Indicateurs de structuration</b>                               |   |            |
| Nombre d'AUE (= Nb de périmètres réhabilités)                     |   | 23         |
| Signature de Contrat de Développement du Périmètre (AUE autonome) |   | 15         |
| Nombre d'AUE ayant ouvert un compte dans une Caisse TIAVO         |   | 11         |
| Intensification agricole dans le périmètre                        |   | 11         |
| Nombre d'AUE ayant reçu une formation générale                    |   | 16         |

### 3 EVALUATION

#### 3.1 Justification et objet de l'évaluation

##### 3.1.1 Choix du moment

Les volets développement agricole et irrigation du projet se situent aujourd'hui dans une phase de leur développement où un certain nombre de questionnements émergent, et cela sur plusieurs plans.

- ⌚ ***Celui des stratégies opérationnelles :** Plusieurs approches innovantes ont été introduites dans les politiques d'appui aux micro-producteurs. La question du raccourcissement du temps d'exposition au projet et le partage en deux phases distinctes des protocoles d'appui sont au cœur de ces innovations. L'idée originelle reposait sur le postulat qu'une dynamique de développement ne peut s'enclencher qu'à travers une procédure opérationnelle elle-même dynamique, c'est-à-dire rythmée par des cycles courts, des échéances saisonnières, une pluralité de l'offre technique, une alternance assistance individuelle intensive-accompagnement organisationnel... Ces cycles permettent d'augmenter le nombre de bénéficiaires à moyens constants et donc de favoriser la diffusion des pratiques culturelles en les disséminant plus largement (versant négatif : éviter les rentes de situation). De valoriser les capacités d'initiative individuelle en leur offrant l'opportunité de s'exprimer, le projet se présentant comme une chance à saisir et non une ressource pérenne du milieu (versant négatif : éviter la création de dépendances réciproques). D'imprimer des impulsions structurantes visant à accélérer la création de groupements, puis de fédérations aux capacités de négociation et d'autonomie rapidement croissantes (versant négatif : éviter la sclérose d'associations purement gestionnaires de l'existant).*
- ⌚ ***Celui de la mise en œuvre volontaire de synergies opérationnelles avec des acteurs connexes, notamment les caisses de crédit rural Tiavo.***
- ⌚ ***Celui de l'échelle d'intervention et de l'élargissement du rayon d'action des procédés mis en place.***
- ⌚ ***Celui de la viabilité ensuite :** les résultats obtenus et le nombre de groupements créés accentuent encore l'importance des mesures de pérennisation qui ont été mises en œuvre afin d'assurer la persistance des effets de l'action. La solidité de l'ancrage social des résultats obtenus doit être considérée comme optimale pour tirer le meilleur parti des effets multiplicateurs potentiels.*
- ⌚ ***Celui de l'information et de la communication** enfin : le projet arrivant à un moment de son histoire où il est essentiel de fournir à ses principaux bailleurs des éléments objectifs de justification et de vérification.*

##### 3.1.2 Objectifs pour les projets en cours

Globalement, les deux composantes présentées visent à améliorer la sécurité alimentaire des familles rurales en visant à **l'extension et/ou la réhabilitation de surfaces cultivables, à la diffusion et la vulgarisation de savoir-faire diversifiés et de protocoles techniques améliorés, ainsi qu'à la formation d'organisations de base qui garantiront la conservation, la reproduction et la diffusion sociale des bénéfices retirés.**

L'action s'est orientée vers la conduite de deux volets programmatiques distincts, la réhabilitation de micro-périmètres et la vulgarisation de nouveaux savoir-faire culturels. Les deux composantes obéissent à des logiques distinctes, se déroulent sur des tempos différents et s'appuient sur des méthodes spécifiques.

Réhabiliter un périmètre pré-suppose une mobilisation concertée d'acteurs aux intérêts convergents sur une durée relativement longue, impliquant des travaux collectifs, une forte capacité organisationnelle, des exigences de négociation et de réciprocité pour régler les litiges et les interactions. Par ailleurs, le nombre de périmètres éligibles n'est pas infini et leur situation géographique est aléatoire. Un important travail de prospection et de validation est nécessaire. Ces dernières remarques expliquent que le nombre de familles bénéficiaires est une variable. En revanche, les bénéfices sont considérables à l'échelle d'une famille, puisqu'ils peuvent se traduire en quintaux de paddy supplémentaires produits chaque année, dans des conditions relativement pérennes.

Vulgariser des techniques agricoles est une activité sensiblement différente. Ce sont en premier lieu les initiatives individuelles qui sont encouragées, et le succès de l'action repose sur la genèse d'une dynamique de diffusion des pratiques culturelles. Cette dynamique est conditionnée par le renouvellement rapide des groupes cibles, par l'alternance de phase d'appui intensif et d'accompagnement structurel, par un accès collectif facilité au crédit productif, et par la formation d'acteurs relais spécifiques.

Du coup, les objectifs pour les projets s'alignent d'une certaine manière sur ces particularités, ainsi que les enjeux qui découlent de problématiques différentes.

**En matière de réhabilitation de périmètres, la question clef est celle d'un changement d'échelle ou au moins d'une amélioration de l'efficacité.** En d'autres termes, comment augmenter le nombre de familles bénéficiaires sans pour autant consommer un surcroît proportionnel de ressources ? Nous attendons que l'évaluation dégage des perspectives d'élargissement du champ d'action.

**Pour ce qui a trait au volet de vulgarisation agricole, les questions centrales tournent plutôt autour de la pertinence des innovations méthodologiques mises en œuvre.** Quels sont les enseignements tirés d'une expérience fondée sur des dynamiques individuelles et collectives et en quoi offrent-elles des perspectives intéressantes en matière de développement rural ? L'attente quant aux résultats est ici de tirer les premiers enseignements d'une approche méthodologique innovante afin d'en estimer les forces et les limites pour en préciser les contours futurs.

### 3.1.3 Objectifs pour Inter Aide

Il s'agit pour l'essentiel, et dans une optique comparative, d'extraire des programmes en cours des éléments de jugement sur leurs effets différentiels en matière de réduction de l'insécurité alimentaire. Parmi les stratégies cardinales retenues (extension/réhabilitation de surfaces cultivables, diffusion et vulgarisation de savoir faire diversifiés) **quelle est celle qui présente le meilleur rapport entre les bénéfices retirés et les investissements consentis, compte-tenu des perspectives de reproduction autonome de ces bénéfices ?** Globalement, les transformations provoquées par l'action du projet sont de nature essentiellement comportementale dans le cadre de la vulgarisation et leur résistance à l'érosion du temps est certainement moins assurée. Les changements induits par la réhabilitation de périmètres sont infra-structurels et organisationnels. La reproduction des bénéfices y semble plus facilement assurée.

- ⇒ *Des éléments d'évaluation externe concernant les politiques opérationnelles menées jusqu'à présent, et les processus de désengagement et de redéploiement envisagés dans le futur destiné aux maîtres d'œuvre du projet ainsi qu'à nos bailleurs institutionnels et privés.*
- ⇒ *Des pistes de réflexion reposant sur l'identification critique de déficiences techniques et méthodologiques, ou d'inflexions stratégiques qui mériteraient d'être explorées.*

## 3.2 Objet de l'évaluation

### 3.2.1 Postulats fondateurs

📖 La pression démographique entraîne un morcellement des parcelles et fait de la côte Est la zone la plus éloignée de la moyenne nationale en termes de surfaces disponibles par famille (0.84 ha). La logique de production prioritaire est donc celle de la gestion des risques au détriment de la productivité du travail, qui est la plus faible de l'île (5 kg de paddy/jour<sup>2</sup>) malgré une très forte intensité de main d'œuvre (257 hommes-jours/ha)<sup>3</sup>. Le premier des postulats est celui d'une capacité d'initiative latente (CIL) présente au sein de ces populations paysannes averses au risque, **qu'il est possible de mobiliser grâce à des méthodes spécifiquement centrées sur la spéculation et la prise de risque**. Rappelons (cf §3.1.1) *l'idée originelle : une dynamique de développement est favorisée par une procédure opérationnelle elle-même dynamique, c'est-à-dire rythmée par des cycles courts, des temps d'exposition réduits, des résultats alignés sur les échéances saisonnières, une alternance assistance individuelle intensive-accompagnement organisationnel...* Les méthodes expérimentées visent essentiellement à stimuler les initiatives en présentant le projet comme une opportunité d'appui à saisir et en proposant un « menu d'aide productive » limité dans le temps, à base de spéculations variées et d'une pluralité d'itinéraires techniques.

Le deuxième postulat repose sur l'existence d'un **gisement important de micro-périmètres mal valorisés faute d'entretien des réseaux, d'organisation des usagers et/ou faute de moyens pour réaliser des infrastructures « techniques » simples** (ouvrages de prise ou de franchissement). Le mode d'appui proposé aux usagers en ayant fait la demande exige une réhabilitation préalable complète du réseau de canaux avant la réalisation d'infrastructures). Ce mode d'action permet de ne sélectionner que les périmètres ou l'organisation des usagers apparaît comme socialement faisable et rend possible *une mise en valeur rapide et complète du périmètre immédiatement après la fin de la réalisation des infrastructures*. La recherche d'une simplicité de réalisation et permet de rester au plus près des ouvrages traditionnels préexistants, garantissant ainsi une appropriation optimale des interventions conduites et une gestion à terme des infra-structures..

📖 Le troisième postulat suppose que **l'accès au crédit constitue un moteur puissant de développement rural** en ce qu'il permet :

- ☞ De faire sauter certains verrous qui limitent la productivité du travail. L'accès aux intrants et à des capacités de financement de main d'œuvre sont des facteurs de croissance de la production locale.
- ☞ De renforcer l'organisation collective des groupements et des unions de groupements créés et de soutenir leur autonomie.

### 3.2.2 Questions à traiter par les évaluateurs

**2.1. Celle de la pertinence des mesures mises en place, productrices d'effets à court terme**, adoptées en matière de sécurité alimentaire, et telles qu'elles sont résumées plus haut dans le cadre des postulats fondateurs. **Les extensions de surface et la vulgarisation de savoir-faire culturels** accompagnés par un accès au crédit **constituent le socle dur des logiques d'intervention**, excluant ici les domaines de la pérennisation et de l'organisation sociale. Dans

---

<sup>2</sup> Chiffres 2003. Depuis, les fluctuations du cours du riz faussent le ratio.

<sup>3</sup> Ref : « La pauvreté à Madagascar : état des lieux, facteurs explicatifs et politiques de réduction ».

une perspective purement indexée sur les résultats obtenus dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, nous souhaiterions disposer d'une appréciation concernant l'efficacité des actions mises en place ainsi que leur adéquation avec les enjeux identifiés. **Dans quelle mesure la réhabilitation de micro-périmètres et les gains de production reproductibles qui en découlent, la promotion de techniques culturales diversifiées concernant autant la riziculture que les cultures sèches, le dispositif de médiation dans l'accès au crédit génèrent-ils des résultats mesurables ?** dans l'optique :

- d'une amélioration de la production vivrière familiale
- d'une modification du statut typologique initial
- d'un recul de la pauvreté au sein des populations cibles (accroissement du capital)
- de l'émergence de micro-pôles de développement reposant sur le dynamisme de certains producteurs et l'accumulation de bénéfices.

Une analyse plus poussée de certaines problématiques inhérentes à chacune des composantes de l'action serait utile, notamment dans :

- ☞ La question relative à l'intensification des activités d'irrigation : Est-il possible de concilier une démarche graduelle permettant une appropriation des enjeux différés avec l'exigence de modéliser une approche afin d'en élargir l'application ? Autrement dit comment améliorer la productivité de l'action (c'est à dire augmenter le nombre de bénéficiaires sans accroissement proportionnel des moyens et capacités mis en œuvre) ?
- ☞ Dans le cadre du volet de vulgarisation agricole, une évaluation de l'ensemble des différentes améliorations de pratiques culturales vulgarisées (cultures irriguées cultures sèches techniques de semis direct sur couverture végétal) en terme **possibilité d'adoption** technique et économique (productivité, marges dégagées), **de faisabilité** (ces pratiques peuvent-elles être compatibles avec un temps d'exposition intensive limité à 2 saisons) et **de résultat** (amélioration de la production, diversification, débouchés) est attendue.

**2.2. Celle de l'efficacité des méthodes employées dans une perspective de structuration à moyen ou long terme.** La question est ici d'évaluer les dynamiques différentielles générées par les deux composantes du point de vue de leur capacité à susciter des regroupements d'acteurs dotés d'une autonomie rapidement croissante. La discussion portera sur une évaluation des orientations respectives des volets en respectant leur spécificité.

- ☞ Les AUE ont pour première fonction la conservation autonome de l'outil productif que représente un périmètre réhabilité. Il est donc central de mesurer leurs capacités à renforcer les mécanismes institutionnels, formalisés ou non, qui leur permettent de remplir cette fonction aujourd'hui et le leur permettront demain. Evidemment, l'aspect de la reproduction des bénéfices étant prioritaire, il est prééminent d'évaluer la capacité intrinsèque des AUE à réunir les conditions de cette reproduction. Il sera intéressant de proposer des pistes de réflexions quant au processus de structuration, des objectifs qu'il poursuit, des effets qu'il produit et des moyens qu'il se donne. Pour simplifier, la question serait ici plutôt de questionner l'adéquation des protocoles en vigueur en matière d'appui organisationnel avec la réalité sociale d'une AUE. En d'autres termes, faut-il accentuer ou alléger le dispositif en place en fonction des résultats obtenus et de la relative homogénéité sociale des associations constituées ? Comment définir une AUE autonome ? Quels sont les enseignements à tirer de l'expérience conduite avec les AUE existantes ? Quelles priorités donner aux activités de structuration dans l'optique générale du projet ?
- ☞ Les groupements paysans et les fédérations poursuivent un objectif différent du précédent, dans la mesure où ils sont un prolongement (et non plus un pré-requis comme dans le cas de figure des AUE) d'une phase d'appui individualisé, qui débouche sur des logiques propres et des moyens spécifiques : l'accès au crédit, la négociation avec les fournisseurs, l'émergence d'acteurs de transformation et/ou prestataires de services... Parmi ces derniers, plusieurs types de prestations



ont été pressentis afin de combler l'absence d'acteurs de référence et d'enrichir le milieu en compétences spécifiques: paysans pairs (chargés de la diffusion secondaire des techniques), paysans semenciers (chargés de la multiplication et de la diffusion des espèces végétales), et dans l'avenir paysans traiteurs (responsables de l'utilisation des herbicides et insecticides). Il s'agit donc d'édifier des filières locales à même d'augmenter l'offre de services à la production. Tout autant que la conservation des résultats, c'est donc également dans une logique d'amplification des effets produits dans les phases antérieures que se situe l'action engagée. L'évaluation devra proposer une lecture critique des options retenues dans le domaine considéré :

- Comment évoluent les comportements économiques et culturels des acteurs cibles à travers les différentes phases de leur mobilisation ?
- Quels sont les principaux effets produits par les stratégies de structuration et peut-on en mesurer la dimension d'amplification ? Quelle analyse peut être proposée quant au rôle des acteurs de référence (paysans pairs, semenciers, traiteurs...) dans le domaine de l'accès aux services et de leur pérennisation ?
- Quels sont les éléments les plus marquants de ces stratégies vis à vis de ses groupes cibles et en fonction des catégories socio-économiques concernées. En d'autres termes, il serait intéressant d'évaluer les bénéfices engendrés par les mesures mises en œuvre au sein des regroupements d'acteurs tant dans l'optique **d'augmenter la production vivrière des planteurs les plus modestes que dans celle d'offrir aux paysans motivés et novateurs des opportunités d'amélioration durable de leur niveau de vie.**
- Quels éléments concernant la viabilité des changements induits peuvent être avancés, à charge ou à décharge ? Les interventions d'autres organisations ou des autres volets d'Inter Aide dans la zone et leurs interactions avec les actions évaluées seront considérées.
- Quels enseignements peuvent être tirés de la collaboration établie avec les caisses Tiavo, tant sur le plan de l'opportunité pour les actions évaluées que sur celui du développement des caisses facilité par ces synergies ? Les relations partenariales avec Tiavo seront également interrogées dans cette optique.

**2.3. Celle de la modélisation des stratégies opérationnelles** : les actions menées dans le contexte visent également à fournir les moyens reproductibles d'une réponse efficace, financièrement maîtrisée et institutionnellement pertinente aux besoins en matière de développement rural. L'évaluation devra se pencher sur cet aspect en proposant des éléments de jugement sur ce processus.

- Dans quelle mesure les options méthodologiques retenues pourraient fournir la trame d'intervention à plus grande échelle ? Quelles mesures pourraient améliorer, en le renforçant ou en l'infléchissant, ce processus ?
- Quelles innovations introduites dans l'exécution des projets paraissent susceptibles de jeter les bases de nouvelles formes d'action, et sous quelles conditions ?

### **3.3 Méthodologie**

*Pour la mission d'évaluation :*

*L'évaluation reposera sur l'étude des résultats disponibles, à travers les rapports d'activités et de mission des chefs de secteur, les données d'enquêtes, les grilles d'évaluation internes, et globalement tout le système de documentation édifié dans le cadre informatif du projet.*

*Elle s'appuiera sur des entretiens avec les différents acteurs du projet: les équipes d'animation et techniques, les bénéficiaires directs et leurs représentants, les AUE et les groupements de paysans, les autorités locales, et autres acteurs et partenaires impliqués à un degré ou à un autre dans le projet.*

*Elle s'articulera autour de discussions avec les responsables du projet, Malgaches et expatriés, le Responsable des Opérations et le Directeur Régional à Versailles.*

*Elle se fondera enfin sur les éléments retirés de multiples visites de terrain incluant des échanges détaillés avec les usagers et les paysans.*

Visites programmées sur la base d'un échantillonnage stratifié en fonction de paramètres clefs :

- ✓ Périmètres en fonctions de leurs caractéristiques techniques, de l'autonomie des AUE. 3 périmètres pour chaque année d'ancienneté pourraient être inclus, soit un minimum de 9 périmètres. Au moins 3 paysans par périmètre (choisis aléatoirement dans chacun des types) devraient être interrogés.
- ✓ Paysans en fonction de leur niveau de pauvreté, des différentes techniques et de leur niveau d'adoption estimé... Il pourrait être proposé une audition de 15 à 20 paysans en appui intensif (sélectionnés aléatoirement en fonction des types socio-économiques). Au moins 10 Groupements de paysans en fonction de leur degré d'autonomie, devraient faire l'objet d'une étude approfondie... Une fédération devrait être étudiée.
- ✓ La situation géographique, l'accessibilité des sites et l'intensité inaugurale des besoins devront être également pris en compte.

### ***Pour la restitution :***

*Une première restitution locale aura pour cadre l'ensemble des acteurs impliqués localement dans la réalisation du projet : opérateurs du projet, représentants des AUE et groupements, partenaires, autorités locales. Une rencontre/restitution aura également lieu à Antananarivo avec l'attaché de coopération de l'Ambassade de France.*

*Une restitution en comité restreint fera suite à la remise du rapport provisoire, elle aura lieu au siège d'Inter Aide en présence du F3E.*

*Suite à la remise du rapport final, une restitution finale ouverte organisée avec le F3E en présence des représentants des bailleurs du projet et autres organismes intéressés.*

## **3.4 Moyens**

1. Moyens humains : deux évaluateurs externes.

Un expert international en développement agricole et irrigation dirigera l'évaluation. Une certaine expertise technique en matière d'évaluation est demandée, plus spécifiquement en ce qui concerne les domaines de l'efficacité (résultats rapportés aux moyens) et des différentes formes de viabilité : technique, institutionnelle, socio-économique.

Nous considérons que les aspects purement techniques (pratiques culturelles et procédés de construction) de l'action ne justifient pas fondamentalement une évaluation spécifique, bien que des avis en la matière soient les bienvenus, notamment dans l'adaptation des techniques de semis direct aux méthodes de vulgarisation en oeuvre.

En revanche, les aspects de la conservation des aménagements, de la reproduction des pratiques culturelles innovantes, de la stimulation des capacités d'initiative, de la dynamique individuelle et collective encouragée par une politique de mobilisation d'acteurs (y compris les caisses de micro-crédit) et l'ensemble de leurs effets estimés dans la lutte contre la pauvreté rurale, constituent l'exigence prioritaire de la mission. Une expérience antérieure à Madagascar est souhaitable mais pas nécessaire. En dehors des compétences techniques précitées, sont fortement recommandées les capacités:

- ☞ De diagnostic rapide du milieu physique et humain, sous l'angle de ses contraintes et de ses ressources
- ☞ De compréhension dynamique du contexte et de ses enjeux essentiels.
- ☞ De reconstitution synthétique de l'historique du projet et de ses évolutions majeures.

Il sera appuyé par un homologue Malgache recruté localement.

Ce dernier sera spécifiquement chargé de conduire les entretiens avec les bénéficiaires, opérateurs et partenaires en langue Malgache en fonction de grilles pré-établies, de coordonner et piloter les rencontres avec les autorités et les organes institutionnels locaux. Les compétences attendues sont de nature agronomiques et/ou agro-économiques. Il s'agit de contribuer à mesurer l'impact des mesures mises en œuvre sur les questions de production agricole, de productivité des acteurs. L'expert malgache pourrait également avoir la charge d'évaluer l'effet accès au crédit dans les résultats obtenus, et de juger de l'impact économique sur les familles bénéficiaires de l'action.

## 2. Calendrier de l'évaluation

L'intégralité de la mission durera **26 jours**, dont 2 jours de préparation, 2 jours de voyage, 16 jours à Madagascar et 6 jours de rédaction et restitution en France.

### *Nous prévoyons à titre indicatif:*

- ✓ 2 jours de préparation en France pour l'étude des documents disponibles et la rencontre des coordinateurs du projet (dont 1 journée au siège à Versailles).
- ✓ 2 jours de voyages internationaux AR (suite de la lecture des documents).
- ✓ 2 jours de préparation à Madagascar (lecture documents envoyés par email) pour l'évaluateur local
- ✓ La mission sur place devra avoir lieu en janvier ou février 2005, pour une durée de **16 jours à Madagascar**, répartie en :
  - 1 journée de transport secondaire, Tana Manakara.
  - 13 jours sur les sites d'intervention (arrière pays de Manakara), dont 1 demi journée de restitution terrain, en particuliers aux équipes mais également aux autorités du génie rural et au chef de région.
  - 1 journée de transport secondaire, Manakara-Tana.
  - 1 journée à Anatanarivo incluant une rencontre/restitution avec l'attaché de coopération de l'Ambassade de France.
  -
- ✓ 3 jours de rédaction en Europe, pour la production d'un rapport provisoire.
- ✓ 1 jour de restitution du rapport provisoire au siège d'Inter Aide à Versailles.
- ✓ 1 jour pour la production du rapport définitif.
- ✓ 1 jour pour la restitution finale au F3E

### *Calendrier prévisionnel :*

Date limite de réponse à l'appel d'offre le **16 novembre**

Fin novembre : Etude des offres par inter aide et transmission au F3E.

19 décembre : Choix d'une offre au moment du comité d'examen du F3E.

Début janvier : préparation de l'évaluation.

Janvier-février : Evaluation.

Fin février : remise du rapport provisoire complet et restitution restreinte.

Fin février début mars: remise du rapport final définitif.

Mars avril: restitution finale ouverte, au F3E.

#### **4 Aspects financiers de l'évaluation**

##### En euros TTC

- ☞ Le budget de l'évaluation est fixé à **18 700 €TTC** (coûts directs) avec un minimum de 44 jours travaillés au total pour les 2 évaluateurs dont au minimum 32 jours sur le terrain au total pour les 2 évaluateurs (cf répartition proposée ci-dessus).
- ☞ Les per-diems pour les 2 évaluateurs (en France et à Madagascar) et les déplacements (internationaux, en France et à Madagascar) sont compris dans ce budget.
- ☞ Les imprévus (5% des coûts directs) seront calculés à partir des propositions reçues.
- ☞ Le montant maximum des honoraires est fixé à 510 € TTC par homme et par jour

##### *Précisions :*

- *Pour ce qui concerne le déplacement depuis Antananarivo, en l'absence d'avion assurant la liaison Tana Manakara aux dates prévues pour l'évaluation (grille d'hiver air Madagascar) le transport des évaluateurs pourra donc être assuré avec un véhicule Inter aide depuis Tana moyennant une participation forfaitaire aux frais équivalente aux frais d'avion soit 320 euros AR (pour 2 personnes) ou depuis Fianarantsoa (si vol adéquat, participation à hauteur de la différence de coût...). La durée aller du transport à prévoir sera d'une journée, (environ 12 h de route depuis Antananarivo 6 h depuis Fianarantsoa). Des échanges pourront éventuellement avoir lieu dans le véhicule avec un des responsables du projet.*
- *Dans la zone d'intervention les véhicules du projets assureront les déplacements des évaluateurs moyennant une participation forfaitaires aux frais de carburant de 50 euros à prévoir (les autres frais étant pris en charge par inter aide).*